



## **LA COMMUNE DE LANDRY (SAVOIE) RECRUTE :**

**Un Directeur des Services techniques**  
**Cadre d'emploi des ingénieurs ou techniciens territoriaux**

**Poste à pourvoir le plus rapidement possible**

### **Employeur**

LANDRY est une Commune dynamique de Tarentaise, classée « Commune Touristique », de 837 habitants, située à 7 km d'AIME-LA-PLAGNE et de BOURG-SAINT-AURICE.

La Commune possède une station de ski « VALLANDRY » contigüe à celle de « PLAN-PEISEY » et elles constituent la station de PEISEY VALLANDRY, avec près de 12 400 lits, reliée aux domaines skiables des ARCS et de LA PLAGNE. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Versants d'Aime (COVA).

Elle est desservie par la RN 90 et la gare SNCF.

### **Descriptif de l'emploi**

Dans le cadre d'une création de poste, la Commune de LANDRY recrute un Directeur des Services Techniques (H/F).

Placé sous l'autorité du Maire, de l'Adjoint aux Travaux et de la Secrétaire Générale, ce responsable est à la tête d'une équipe de 1 agent permanent et de 2 agents saisonniers (secteur de LANDRY) et 4 agents permanents (secteur de VALLANDRY).

### **Missions**

- Encadrement et management du service
- Conseil aux élus et réunions
- Gestion financière du service
- Préparation et suivi des marchés publics et des travaux
- Gestion des domaines suivants : eau/assainissement/voirie – bâtiments publics

### **Qualifications et profil demandés**

- Formation bac + 2 et plus
- Expérience en management et sens de l'autorité
- Capacité à analyser les besoins et mener des études de faisabilité
- Connaissance de la réglementation des marchés publics, des principes de la gestion budgétaires et du suivi des dépenses publique
- Disponibilité

### **Temps de travail – rémunération – moyens techniques**

Emploi permanent, ouvert aux titulaires et contractuels.

Temps complet – 35 heures.

Rémunération : Indiciaire + régime indemnitaire (niveau de rémunération fixé selon l'expérience, le profil du candidat retenu par référence à la grille de rémunération des cadres d'emploi des ingénieurs ou techniciens territoriaux) + 13<sup>ème</sup> mois.

Participation de l'employeur à la cotisation prévoyance.

**Contact** : Madame Nathalie HERVO (Secrétaire Générale) - 04.79.07.08.71 – [mairie@mairie-landry.com](mailto:mairie@mairie-landry.com)

**Candidature + CV à adresser par mail ou par courrier à : Monsieur le Maire – 22 place la Mairie – 73210 LANDRY**